

Le mot du Bâtonnier du 18 mai 2021



Michel Guichard, Bâtonnier 2021-2022

Mes chers Confrères,

Nous voilà en mai, avec un peu plus de liberté et bientôt le bout du tunnel.

Notre barreau a lancé, en avril, de nouveaux projets sous l'impulsion de notre Secrétaire Générale.

Sur BarOtech, outil de gestion des Ordres, nous avons travaillé avec les autres barreaux partenaires à restaurer son financement et à le mettre en œuvre dans notre barreau. Nous vous en parlerons prochainement quand nous allons l'ouvrir à vous tous.

Notre site internet du barreau va être profondément modifié pour le rendre plus moderne et plus accessible. Merci à toutes celles et ceux qui ont répondu à notre sondage et aux axes d'amélioration que vous avez proposés. Un appel d'offres sera prochainement lancé, une fois le cahier des charges finalisé.

Nous avons reçu en 2018 une étude pour mettre en conformité notre barreau au règlement général de la protection des données.

La COVID ayant stoppé nos travaux, nous les reprenons et avons lancé un appel d'offres pour le mettre en application.

Par ailleurs, pour mieux faire connaître notre barreau et participer au débat public, j'ai rencontré le Bâtonnier de Paris, le Président du Conseil départemental et différents députés sur des sujets allant des entreprises en difficulté au projet de loi sur la justice.

Notre incubateur a sélectionné les futures startups du droit, la Commission entreprises et territoires prépare des conventions de partenariat avec la CCI et la Chambre des Métiers, l'Ecole de la fiscalité prend son envol, avec 30 participants venant de différents barreaux lors de sa dernière formation sur le contentieux fiscal et prépare la prochaine sur le contrôle fiscal.

Malgré la pandémie, notre barreau reste donc très actif et prépare les lendemains.

Protégez-vous, vaccinez-vous, n'oubliez pas les gestes barrières pour profiter pleinement de l'été.

Votre bien dévoué,

Michel Guichard
Bâtonnier